

La chasse, une histoire avec le pouvoir

Christophe Baticle

▶ To cite this version:

Christophe Baticle. La chasse, une histoire avec le pouvoir. 2020. hal-04292736

HAL Id: hal-04292736 https://u-picardie.hal.science/hal-04292736

Submitted on 17 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

La chasse, une histoire avec le pouvoir

Publié: 3 septembre 2020, 21:55 CEST

Christophe Baticle

Socio-anthropologue, Université Picardie Jules Verne, chercheur associé LARHRA, Université Grenoble Alpes (UGA)



Un chasseur de gros gibier le 14 février 2015 à La Chapelle-Glain, dans l'Ouest de la France. JEAN-SEBASTIEN EVRARD / AF

Alors qu'une énième controverse sur les chasses dites « traditionnelles » s'engage en France, que l'actuel président de la Fédération nationale des chasseurs, Willy Schraen (issu du Pas-de-Calais), engage une stratégie de reconquête tous azimuts (études scientifiques, communication, lobbying), on pourrait croire que la récente agitation médiatique révèle un paysage nouveau quant au poids politique des « adeptes de Diane (chasseresse) ».

Ces soubresauts sont pourtant anciens, même si réactualisés par une nouvelle étape : un clivage entre centre et périphéries, sur fond de débat quant à la *capitalocène*, à savoir les effets du système de production sur l'environnement.

Mais au-delà des épiphénomènes, la notion de « ruralité » draine derrière elle un cortège de représentations, où la figure du chasseur joue un rôle de référentiel symbolique, et ce dans une partie des pays latins d'Europe depuis le courant des années 1980.



Chasseurs de gibier d'eau de la Somme en visite d'une chasse aux filets verticaux, Pyrénées-Atlantiques, 2 novembre 2003. Christophe Baticle

Pourquoi la référence à un type d'espace (champêtre) fournit aux chasses dites traditionnelles un angle de légitimation ? Comment alors expliquer que certaines pratiques de chasse aient à voir avec des processus de construction identitaire, bien qu'on les pensait relictuelles ?

Une légitimité en crise

Une question qui ne paraît pas incongrue lorsque l'on s'intéresse aux peuples de chasseurs-cueilleurs (tels les Pygmées en Afrique. En revanche, elle interpelle de plus en plus dans nos sociétés où s'affirme une tendance antispéciste, pour laquelle l'humanité n'est donc plus tout à fait au centre du raisonnement.

Aussi, depuis la fin des années 1960, et surtout à partir de la décennie suivante, l'acte de chasse a commencé à être appréhendé comme anachronique pour l'être humain et ce d'autant plus dans les pays considérés comme « avancés », alors lancés dans les « trente glorieuses » (1945-1975) et le « progrès ».

« Chasse à courre, la discorde depuis 40 ans » (INA).

Cette tendance au questionnement s'avère très clairement en progression depuis la période des premières manifestations d'opposition, dans ces mêmes années 1960, notamment à l'égard de la « grande vénerie » (la chasse à courre équestre), alors que le Rassemblement des opposants à la chasse (ROC) était créé en 1976.

Plus récemment, la discussion quant à la normativité virile a renforcé la critique sur un exercice très massivement masculin (près de 98 % dans l'Hexagone), les femmes ayant été généralement reléguées au petit piégeage.

Ceci étant, les appels à l'interdiction, partielle ou totale, s'inscrivent dans un mouvement écologiste plus global et une montée en puissance du véganisme, de préoccupation pour le bien-être animal, lequel mouvement s'insère lui-même dans une lame de fond revendiquant un nouveau contrat social avec la nature.

Or, c'est précisément en raison de la remise en question de sa légitimité qu'une revendication à se dire « chasseur » est apparue dans les années 1980, notamment en France et en Italie. L'histoire longue de la chasse peut nous éclairer sur plusieurs des processus de légitimation de cette activité.

Pendant l'Antiquité, une mission éducative

Si l'on remonte à l'Antiquité gréco-romaine, à laquelle on attribue classiquement un rôle fondateur pour les cultures latines, les auteurs confèrent généralement à la pratique cynégétique une mission éducative.

Sarcophage avec une chasse aux lions.

Face d'un sarcophage romain évoquant une chasse aux lions (musée du Louvre), première moitié du IIIe siècle apr. J.-C. Wikimedia, CC BY-ND

Chasser consistait alors à suivre une formation socialisante quant aux manières d'être, valorisées et valorisantes, dans ces sociétés. Pour exemple, Jean-Pierre Vernant et Marcel Détienne montrent que la ruse n'y était pas synonyme de « perversion », mais entrait dans le cadre d'une aptitude à saisir les moments opportuns afin de retourner une situation compromise (le *kairos*).

Ainsi, cette ruse dispose de sa déesse chez les Grecs anciens (*Mètis*) et le coup de théâtre ressort d'une disposition que doit développer l'adepte d'Artémis (divinité des animaux non domestiqués et à la fois de la chasse). L'ère antique consacra de la sorte une chasse compagnonnage pour reprendre l'expression d'Alain Schnapp.

Un (trop) rapide bond dans le Moyen Âge nous amène à y considérer l'exercice de la traque des animaux comme un symbole statutaire.

Le droit à capter (du bas latin *captare* qui donnera chasse) la vie des bêtes « sauvages » devient l'apanage de l'anoblissement, alors que le piégeage et les animaux de moindre importance sont parfois laissés à la discrétion du Tiers-État.

Un « art de faire » chevaleresque

Toutefois, la période médiévale voit progressivement le pouvoir royal contester ce monopole de la noblesse sur les gibiers les plus convoités.

Miniature tirée du Livre de chasse

Fébus chassant le lièvre, miniature du Maître de Bedford, tirée du « Livre de chasse », vers 1407 (BnF). Wikimedia

Charlemagne signifiera de la sorte son autorité sur le territoire revendiqué par son imperium.

Chez les hommes « bien nés » de ces sociétés massivement paysannes, de « grands » chasseurs vont contribuer à établir des codes du bien-exercer, comme Gaston Phoebus, comte de Foix dans la seconde moitié du XIV^e siècle ou à la même époque Henri de Ferrières à qui on attribue un « Livre de la chasse ».

La cynégétique se rapproche, dans leur perspective, d'un art de faire chevaleresque qui contribue également à la préparation au combat.

La longue marche vers l'Absolutisme et ses réserves de chasse (les Capitaineries) aboutiront à associer la chasse dite à courre aux privilèges monarchiques et marqueront fortement tant la toponymie que la géographie des forêts du domaine royal.

Château de Chambord

Vue aérienne du château de Chambord, Loir-et-Cher, et ses terrasses ouvertes vers la forêt. Lieven Smits/Wikimedia, CC BY

Chambord en est une illustration rayonnante avec les terrasses de son château qui permettent de suivre l'évolution de la poursuite du gibier.

Magnifier la confrontation de l'homme avec la nature ensauvagée

La Renaissance, inspirée par une certaine représentation des fastes antiques, ne manquera pas de magnifier cette confrontation de l'homme avec la nature ensauvagée. L'opposition entre nature et culture y trouvera l'une de ses expressions, pour la meilleure fortune d'une culture élevée au rang de réalisation humaine d'un dessein divin.

À Versailles, les chasses du Roi-Soleil et de ses successeurs constituent le point d'acmé d'une fonction diplomatique ancienne qui perdure encore de nos jours.

La démarche cynégétique, considérée digne de ce nom, participe à un mode de distinction au sein de la société de cour, comme le montre Norbert Élias.

Estampe représentant la chasse au XVIIe

La grande chasse, estampe, Jacques Callot (1592-1635) représentant une chasse à courre. Gallica, CC BY

Il n'y a donc pas à se surprendre que cette pratique ait été la cible des révolutionnaires qui firent tomber une première fois la monarchie à la fin du XVIII^e siècle.

« La Saint-Barthélemy du petit lapin »

Chasser était devenu le signe d'une caste en perte de vitesse, aux prises avec les velléités de la bourgeoisie montante. Les acquis de la nuit du 4 août 1789, symboliques de la chute des privilèges, ne seront pourtant que de courte durée.

Très vite, Mirabeau obtient contre Robespierre que la propriété foncière soit désormais la clé de voûte du droit de chasse. La France entre dans le règne des propriétaires et le XIX^e siècle exaucera cette ambition à fonder des formes de « fiefs » d'un genre nouveau, de la part des maîtres de forges qui sont alors les figures montantes de la révolution industrielle.

En parfaite concordance avec une société désormais organisée en classes sociales, on aura évité que ne se poursuive la « Saint-Barthélemy du petit lapin », consécutive à la courte ouverture universelle de la chasse, mais au prix d'une nouvelle figure de l'illégalisme : le braconnier.

Ses avatars romanesques se nomment Raboliot (Maurice Genevoix), Chutt-le-Hutteux (Paul Vimereu), Maurin-des-Maures (Jean Aicard) et autres Villemont (Léandre Boizeau) entrent dans la légende, suivis à la trace par leur jumeau sociologique, le garde-chasse, appartenant au même monde.

Procès de braconniers

La figure du braconnier reste longtemps ancrée dans la société française. Ici, un procès de braconniers, Melun, 1928. Agence Rol/Gallica, CC BY

La pratique reste scindée entre renouvellement d'un style aristocratique et modes de contournement de l'appropriation bourgeoise. Les chasses gardées se multiplient chez nombre de capitaines d'industrie qui épousent l'alternance résidentielle comme le faisaient les hommes de cour à la fin de l'Ancien Régime. Dans les interstices, petits paysans et ouvriers des campagnes tentent de se glisser sur ce qui subsiste de communs territoriaux, au risque de dépasser les bornes et de passer sous les Fourches caudines de la justice du garde champêtre.

De nouvelles sensibilités

Avec la généralisation du mode de production capitaliste, la seconde moitié du XIX^e siècle fera pourtant naître de nouvelles sensibilités, qui plus tard permettront à ces raboliots de progressivement reconquérir du terrain. En effet, la ville se tapisse d'usines fumantes, avec la concentration en son sein de moyens productifs de plus en plus lourds.

La classe ouvrière devient davantage urbaine. Le courant romantique instaure une nouvelle approche de la nature, plus contemplative pour ceux qui en ont le loisir. Le bien-chasser devra désormais passer par la réprobation de toute viandardise. Les bidochards seront sommés de se conformer à la nouvelle éthique de la chasse qui prône l'excellence sportive à l'encontre de la quantité.

Chasseurs de renards en France dans les années 1950.

Battue aux renards dans la Sarthe dans les années 1950. Vincnet/Wikimedia, CC BY

Dans la première moitié du XX^e siècle, la pression des « petites gens » se fait de plus en plus forte. En revanche, parmi les nouveaux hobereaux issus du monde des affaires, certains s'investissent sur les zones humides afin de capter la manne céleste du gibier migrateur, comme Joseph de Valicourt sur le littoral picard.

Une situation sociologiquement contrastée perdure, mais l'individualisme des « petits » chasseurs fait place à un début d'organisation collective. La loi de 1901 sur le droit d'association ouvre ainsi sur les Sociétés de chasse locales, lesquelles restent néanmoins souvent aux mains des gros fermiers propriétaires.

La revanche des manants

Les deux grands conflits mondiaux bouleverseront la donne, et ce en faveur des « basses classes ». Le prix du sang qu'elles ont payé rend le statu quo difficilement tenable. Les ouvriers urbains, souvent issus de l'exode rural, s'ouvrent eux aussi aux loisirs de plein air et trouvent dans la chasse une activité qui répond aux aspirations de leur culture, faite de labeur et rendant l'âpreté de l'acte cynégétique conforme à une éthique d'hommes, s'adonnant à un « plaisir » sans contredire leur rôle de nourrisseurs de la famille.

Ouverture de la chasse au gibier d'eau en marais d'intérieur, dans le Pas-de-Calais. 2000, INA.

En 1964, la majeure partie des départements situés sous la Loire passent sous la Loi Verdeille, qui permet aux chasseurs d'outrepasser le droit de propriété.

Pour autant, les grandes propriétés contiguës restent dérogatoires à l'obligation d'intégrer les Associations communales de chasse agréées. Dans la décennie suivante, les libertés qui persistaient sur le domaine public maritime se trouvent également encadrées par des associations concessionnaires de l'État. Un encadrement qui met fin à la « chasse banale », mais qui permettra l'émergence de puissants regroupements des classes populaires pratiquantes, au rôle capital dans l'émergence d'une identité chasseur.

« Chasseurs en colère »

En 1988, lors d'un référendum sur le statut de la Nouvelle-Calédonie qui n'intéresse guère le corps électoral, un ballon d'essai est lancé avec l'introduction de quelque 5 000 bulletins « Chasseurs en colère » dans les urnes du département de la Somme. Une colère sourde grondait depuis la décennie 1970, liée à la sortie d'une longue période pendant laquelle la légitimité de la chasse ne posait que peu de questions.

Le chasseur exerçait une prédation appréhendée comme « naturelle » au sens où elle s'insérait dans les normes sociétales du rapport à la nature. Elle y occupait, de ce fait, une fonction utile à l'apport en protéines animales, mais encore, notamment pour les paysans qui restaient majoritairement les suiveurs de Diane, à la lutte contre les « ravageurs » de leurs champs. Nature tant crainte qu'exploitée pour ses ressources, l'humain en était le démiurge désigné qui s'en défendait autant qu'il la dessinait.

En Ariège, contre-manifestation d'éleveurs et chasseurs lors d'une mobilisation écologiste, mai 2018.

L'exercice de la chasse s'y fondait sur une initiation à ce que serait la vie dans le village : interconnaissance et sociabilité masculine, parcours et surveillance du territoire, protection des cultures et complément alimentaire.

La conception qui surgit avec l'industrialisation de l'agriculture modifie sensiblement les conditions de cette légitimité à agir en prédateur, défenseur du poulailler contre le renard. Les chefs d'exploitations agricoles envisagent l'état de paysan comme rétrograde et revendiquent le droit à exercer une profession comme une autre, où le terroir n'est plus qu'un support de production. Ils se détachent progressivement de ce loisir qu'est devenue la chasse, investie par un nombre croissant d'ouvriers avec lesquels ils entretiennent des relations distanciées. Chasser ne s'insère plus dans un mode de vie intrinsèquement associé à une culture rurale.

Une question européenne

En 1979, l'Europe communautaire se saisit de l'environnement au travers de la faune migratrice transnationale. La Directive 79-409 met le feu au baril de poudre qui ne demandait qu'à exploser. En réglementant la chasse des oiseaux migrateurs, elle exprime la forte poussée des milieux qui veulent promouvoir un autre rapport à la nature, qui était jusque là mise au service de l'humanité.

On passe d'une nature corne d'abondance capricieuse à l'environnement qui pousse à penser les interrelations, alors que les grands changements en cours commencent à être dévoilés.

Dans cette conception, le chasseur tend à devenir un intrus, perturbateur « immoral » d'un « équilibre » à retrouver. Patrimonialisation, sanctuarisation et incongruité de la prédation deviennent des prescriptions qui rejettent le chasseur dans la « sauvagerie » d'un « autre âge ».

L'émergence d'un parti

Devant leur mise à l'index, la jonction entre les « sauvaginiers » (chasseurs de gibier d'eau) du Nordouest et les « paloumayres » (à l'affût des palombes) du Sud-ouest a fait émerger le parti politique Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT).

Non pas que la chasse n'ait été, de tout temps, éminemment politique (au sens des questions qui intéressent les codes de la vie collective), mais elle entrait dans l'arène de la politique.

C'est dans ce contexte de longue durée que les chasseurs sont passés d'une phase de leur histoire où « on allait à la chasse », à cette situation dans laquelle ils se revendiquent comme chasseurs.

Si cette pratique est ainsi devenue un référentiel identitaire, c'est en raison d'une double mutation qui marginalise ses adeptes : développement d'un capitalisme les cantonnant au loisir et développement d'un courant les attaquant sur le plan éthique. En conséquence, les chasseurs, comme leurs opposants, estiment se situer dans une lutte qui a trait à un choix civilisationnel.